



# RÉSOLUTION DU BUREAU EXÉCUTIF SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS EN COLOMBIE

## Considérant que:

1. Depuis plusieurs décennies, la population colombienne doit faire face à une culture de menaces, d'agressions, de déplacements et de meurtres. Historiquement, ce mécanisme a été mis en place par les secteurs qui contrôlaient le pouvoir et ont promu une politique guerrière en Colombie pour anéantir l'organisation et la mobilisation sociales, la protestation, l'exercice du droit syndical et les revendications pour un système public d'éducation.
2. Malgré la signature d'un accord de paix entre le gouvernement colombien et les FARC-PE en septembre 2016, le processus de violence sans fin s'est poursuivi. Le conflit en Colombie se manifeste aujourd'hui par un vif différend territorial entre les anciens et nouveaux acteurs de la guerre. L'absence de mise en œuvre intégrale des accords et de reconnaissance des mouvements politiques d'opposition a conduit au recours à la persécution et à la dénonciation par les secteurs antidémocratiques, sans que les autorités compétentes - et en particulier le gouvernement - ne prennent des mesures pour assurer la sécurité et la vie des dirigeants sociaux et syndicaux, et garantir leur droit à s'organiser et à s'opposer.
3. Des éducateurs et éducatrices ainsi que des dirigeant.e.s sociaux.ales sont assassiné.e.s pour avoir simplement fait entendre leur voix dans le but de défendre leurs droits et le maintien d'un système public d'éducation. Chaque fois que les comités exécutifs de nos organisations affiliées en Colombie, la Fédération colombienne des éducateurs (Federación Colombiana de Educadores FECODE) et l'Association des professeurs d'université (Asociación Sindical de Profesores Universitarios ASPU), annoncent une mobilisation pour la défense des droits, la vie de leurs membres élu.e.s au niveau national et régional est menacée. Ils et elles sont menacé.e.s par appels téléphoniques ou publiquement sur les réseaux sociaux ou dans des pamphlets. Des groupes, comme les Águilas Negras (Aigles Noirs), menacent d'attenter à leur vie si les syndicats persistent dans leur volonté de mobilisation.
4. Une grande campagne de solidarité internationale a été lancée pour contrer ces menaces, et plus de soixante affiliés de l'IE ont déjà appelé les autorités colombiennes à protéger les dirigeant.e.s syndicaux.ales et les membres.

## Constatant avec inquiétude que :

5. FECODE rapporte que de 1986 à nos jours, plus de 1 100 enseignants et enseignantes ont été tué.e.s pendant le conflit armé, et 40 éducateurs et éducatrices ont été assassiné.e.s depuis la signature des accords de paix. De même, selon l'organisation



Indepaz Colombia, plus de 280 responsables de mouvements sociaux ont été tué.e.s en 2020.

6. À ce jour, le Président Iván Duque Márquez garde toujours un silence complice face aux milliers de menaces contre la FECODE, l'ASPU et la profession enseignante, levant ou refusant les mesures de sécurité pour les dirigeants syndicaux et sociaux, alors qu'il permet les attaques du parti au pouvoir contre le droit syndical et la liberté académique, pourtant inscrits dans la Constitution de la Colombie, alors que ces atteintes mettent en danger la vie des dirigeants et des militants syndicaux et polarisent gravement la société.

**Le Bureau exécutif de l'IE:**

7. Réaffirme la solidarité internationale de l'Internationale de l'Éducation avec la FECODE et l'ASPU dans leur combat pour le respect total de la paix, de la démocratie, de l'état de droit et du concept d'écoles comme territoires de paix.
8. Appelle tous les affiliés de l'IE à réclamer des garanties pour le respect des droits humains, de la profession enseignante et de l'exercice de l'activité syndicale au président et gouvernement colombiens.
9. Continuera de mobiliser les agences intergouvernementales ainsi que les organisations syndicales et de défense des droits humains pour garantir les droits et la sécurité des membres des directions de FECODE et ASPU, ainsi que des dirigeants sociaux et de l'ensemble de la communauté éducative en Colombie.